

## BILINGUISME ET ALTERNANCE BEDJA - ARABE AU SOUDAN

Martine Vanhove (CNRS - LLACAN)  
vanhove@vjf.cnrs.fr

### INTRODUCTION

Dans sa préface aux Actes du premier colloque de dialectologie arabe que nous avons organisé à Paris en 1993, David Cohen (1994) soulignait deux lacunes importantes en sociolinguistique arabe : (i) la recherche aréale sur les contacts de langues sur les deux rives de la mer Rouge, une zone de brassage immémoriale où l'arabe a été et demeure confronté avec d'autres langues (sémitiques, couchitiques, africaines, et même iraniennes et indonésiennes) ; (ii) l'expansion de l'arabe dans les zones sub-sahariennes et notamment dans la corne de l'Afrique.

L'objectif de cet article est de contribuer à amorcer une recherche dans ces domaines encore largement négligés à partir de quelques observations que j'ai pu mener dans l'est du Soudan, une région occupée par des populations musulmanes dont la langue maternelle est le bedja, mais où la connaissance et la pratique de l'arabe progressent très rapidement, sans toutefois éclipser le bedja.

Il est désormais bien connu que la progression de l'arabe au Soudan, et aussi dans d'autres pays d'Afrique, est passée par une phase de pidginisation puis de créolisation. On peut citer les cas célèbres du Juba Arabic ou du Ki-Nubi. Mais une autre forme d'expansion de l'arabe est liée à un bilinguisme plus ou moins égalitaire et la pratique éventuelle de l'alternance codique ou en bon français, du code-switching. Ce bilinguisme peut s'acquérir de deux manières, soit par l'école, et c'est alors souvent une forme standardisée qui est apprise, sans pour autant que l'arabe dialectal soit exclu, soit de manière plus informelle, c'est-à-dire par les contacts, à tout âge, dans les lieux publics ou privés où deux populations de langue maternelle différente se rencontrent, comme les marchés, les tribunaux, à l'occasion de fêtes, de jeux entre voisins pour les enfants, etc. C'est alors l'arabe dialectal qui prévaut.

L'apprentissage de l'arabe par les populations bedjas relève des deux catégories, formelles et informelles, qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement exclusives l'une de l'autre, la seconde dominant cependant largement la première.

## SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU BEDJA ET DE L'ARABE CHEZ LES BEDJAS

Le bedja appartient à la famille couchitique, comme l'afar et le somali, et constitue l'unique représentant de sa branche nord. Au dernier recensement de 1998, on comptabilisait officiellement environ 1 100 000 Bedjas au Soudan et il est vraisemblable que l'immense majorité d'entre eux sont encore locuteurs de bedja.

Sur le plan sociolinguistique, même s'il n'existe aucune étude précise sur le sujet, on est immédiatement frappé par un bilinguisme bedja - arabe quasi généralisé, du moins pour les hommes en ville, où est désormais installée la grande majorité de la population depuis les grandes famines du milieu des années 1980. Ce bilinguisme serait moins fréquent dans les milieux ruraux, mais à ce que j'ai pu observer dans les campements où je me suis rendue dans la région du Gash, le monolinguisme total semble surtout concerné les enfants non encore scolarisés, garçons et filles, et une bonne partie des femmes. En ville, il semble bien que la connaissance et la pratique de l'arabe par les femmes augmentent rapidement. J'ai pu constater également que certains parents bilingues à Port-Soudan ne parlent plus que l'arabe avec leurs enfants, garçons et filles, dans le but avoué de leur éviter des difficultés à l'école où seul l'arabe, dans ses variétés standard et dialectale soudanaise, est utilisé. Cette attitude, partagée semble-t-il par un petit nombre de familles, me paraît toutefois répandue dans différentes catégories sociales, mais je n'ai aucune idée précise de son ampleur.

Dans leurs contacts avec les arabophones, les Bedjas vivant dans l'est du Soudan sont principalement confrontés à deux types principaux de dialectes,

l'arabe soudanais, surtout tel qu'il est parlé à Khartoum<sup>1</sup>, et une ou plusieurs variétés d'arabe yéménite, ces dernières en raison d'une immigration assez importante à Port-Soudan et des mariages mixtes entre hommes bedjas et femmes yéménites.

Une des conséquences linguistiques importante de l'intensification des contacts du bedja avec l'arabe est le recours à un très grand nombre d'emprunts lexicaux à l'arabe, avec une phonologie de moins en moins adaptée à la phonologie bedja et donc de plus en plus respectueuse de celle de l'arabe (*cf.* ex. 3).

Dans les pratiques de bilinguisme et de code-switching par les Bedjas, il convient de prendre en compte au moins trois facteurs socio-géographiques.

1. La différence entre milieux urbains et ruraux : il faut, dans cette dichotomie bien réelle, introduire un peu de relativité, car les Bedjas qui se sont installés, souvent contraints et forcés par les circonstances, dans les grandes villes comme Port-Soudan ou Kassala, ont souvent apporté avec eux une grande partie de leur ancien mode de vie et de leurs valeurs. Ce conservatisme se traduirait aussi sur le plan linguistique, puisque les Bedjas les plus récemment installés dans les quartiers périphériques des villes ont la réputation d'être plus monolingues que les autres et de ne pas parler arabe à leurs enfants. Cela reste à vérifier, mais ne semble pas du tout impossible au vu de ce que j'ai pu constater en 2001, au cours d'une cérémonie d'imposition du nom dans un de ces quartiers à Port-Soudan.

2. Les différences entre hommes et femmes sont aussi un important facteur de variation. Il faut en outre préciser que la société traditionnelle bedja réagit très négativement à la pratique de l'arabe par les femmes. En dehors des milieux sociaux les moins conservateurs de Port-Soudan aux aspirations que, pour aller vite, on pourrait qualifier de modernes, les femmes s'interdisent totalement de parler arabe dès qu'un homme, forcément un proche parent, est présent en un lieu où elles se trouvent, même si cela doit constituer une impolitesse vis-à-vis

---

<sup>1</sup> Des contacts existent aussi avec des groupes arabophones voisins, dont les dialectes sont mal connus.

d'une femme arabophone. C'est un phénomène que j'ai personnellement constaté à de nombreuses reprises. Un jeune chercheur bedja, Hamid Ahmed (à paraître, p. 7), soulignait que : “ a girl attempt to speak Arabic is badly seen : it is considered as a rejection of the whole social system, and it involves a non-aesthetic mode due to the possibility of transgressing Beja discursive interdicts ”. Il semble toutefois que la situation soit en train de changer et j'y reviendrai au § 4.

3. Un troisième facteur de variation important est donc celui des tabous linguistiques et des valeurs éthiques associées à certaines pratiques linguistiques. Pour les Bedjas, toute parole publique se doit d'être allusive et de respecter certains interdits et certaines obligations : “ Speaking the Beja language, whether in rural or urban areas, corresponds to a respect for the Beja ethical rules. These rules are pervaded by the concept of privacy and by an honour code in which obligations require a specific behaviour and way of speaking. This “restricted” or “covered” behaviour and speech represent distinctive Beja ethics. Beja language seems so linked with Beja ethics that Arabic-Beja bilingual speakers switch to Arabic in order to avoid transgressing Beja ethical rules. ” Hamid Ahmed (à paraître, p. 2).

Valeurs morales et tabous jouent donc un rôle crucial dans le choix de la langue par les locuteurs et ce même chercheur bedja appuyait (p. 7) les observations d'un anthropologue occidental qui soulignait que : “ In court, a speech that begins in Arabic frequently follows in the Beja language to express identity. Bilingual speakers do not translate in Arabic slogans stressing the ancestral Beja rights over the land such as **wháaš haāšooni** “*the land is ours*” (Morton). ”

De fait, la pratique de l'alternance codique par les Bedjas est un phénomène extrêmement frappant. Elle se produit dans les circonstances qui viennent d'être décrites, mais aussi dans bien d'autres et pour des raisons très variées, dont seul un nombre très réduit pourra être évoqué ci-après.

Pour ce qui est des statuts respectifs de l'arabe et du bedja, il convient encore de préciser que l'arabe est la langue de la promotion sociale. Par conséquent, ceci lui permet, au moins dans une certaine mesure, d'être assimilée à une langue prestigieuse pour les hommes, mais nettement moins pour les femmes. L'arabe est certes la langue de la modernité, mais c'est aussi une langue au plus bas de l'échelle des valeurs prisées par les Bedjas, car c'est elle, on l'a vu plus haut, qui permet de transgresser les interdits sociaux. En conséquence, elle est perçue comme laide sur le plan esthétique – *cf.* Hamid Ahmed (à paraître). Le bedja, quant à lui, est la langue de l'identité sociale et culturelle et il est aussi une langue prestigieuse en ce qu'il permet de se conformer aux valeurs de la communauté. Il est toutefois important de noter qu'il ne suffit pas que des immigrants de longue ou fraîche date parlent bedja pour qu'ils soient considérés comme des Bedjas. Parler la langue n'est donc pas un critère identitaire suffisant.

Ce tableau très schématique serait à nuancer, car des changements se font jour et certains, notamment les jeunes filles, perçoivent le bedja comme la langue des “ paysans ”, de ceux qui sont en bas de l'échelle sociale.

Quoiqu'il en soit, les statuts du bedja et de l'arabe évoluent et sont ambivalents. Il faut donc éviter les généralisations hâtives et chaque situation doit faire l'objet d'une étude particulière.

Je vais maintenant analyser rapidement trois exemples qui sont extraits d'un corpus de littérature orale en bedja que je recueille sur place depuis trois ans. L'étude du premier exemple fait appel aux techniques de l'analyse conversationnelle telle qu'elle est développée par Auer (1998) et d'autres.

#### ALTERNANCE DE CODE ET ANALYSE CONVERSATIONNELLE : L'EXEMPLE D'UN CONTE

Le conte ci-dessous, enregistré en 2001, a été énoncé dans le contexte suivant : dans la salle commune réservée aux femmes, sont réunies des femmes d'une

même famille, des voisines, leurs enfants et moi-même, en tout une quinzaine de personnes, pour enregistrer un conte bedja auprès de l'une d'entre elle. Parmi les femmes, se trouvent deux Yéménites et moi-même qui ne parlons pas bedja, les autres étant toutes bilingues arabe - bedja et pratiquant le code-switching fréquemment, comme j'ai pu l'observer pendant les quelques jours que j'ai passés parmi elles à Port-Soudan. Certains des enfants ne parlent pas bedja, mais le comprennent. La conteuse, une femme de 30-35 ans environ, s'est préparée à l'enregistrement depuis 24 heures, à la demande de sa sœur un peu plus jeune. Elle est intimidée et n'est pas sûre de se remémorer tout le conte, mais la séance commence néanmoins. Après les six énoncés introductifs en bedja (donnés en 1 ci-dessous en traduction française),

---

1. Il était une gazelle et son petit qui gambadaient et jouaient dans l'herbe, dit-on. Des hommes sont venus vers eux. Après avoir couru derrière la gazelle, ils l'ont attrapée, dit-on. Le petit s'est enfui. En l'attachant, ils lui ont mis une corde. Après lui avoir mis une corde, certains hommes ont dit : 'Apportez du bois', dit-on. Ils ont laissé l'un d'eux à surveiller en tant que gardien de la gazelle qu'ils avaient attachée et ...

---

la conteuse a un trou de mémoire. Deux femmes dans l'assistance lui soufflent la suite en bedja à voix basse. Comme elle n'entend pas bien, elle leur demande, en arabe, ce qu'elles disent et répète en bedja ce qu'on lui souffle, reformule sa question en arabe puis retourne au bedja (ex. 2. ci-dessous<sup>2</sup>) :

---

2. *taguulu šinu ? / een hindeeb yakyaaniit / hindiyeeb gaalet ya'ni / gaal hendiyeeb yakiyaa /*

“ Vous dites quoi ? Ceux-là ont cherché du bois. Du bois, elle a dit, alors. L'un est allé chercher du bois. ”

---

On a donc ci-dessus le bedja comme langue matrice et des alternances interphrastiques en arabe. Il faut préciser qu'habituellement toutes ces femmes s'expriment en arabe dès que l'une des deux femmes yéménites est présente. Dans le cas présent, les femmes qui soufflent sont à l'évidence bedjas, mais cela

---

<sup>2</sup> Les conventions de transcription sont les suivantes : bedja en caractères italiques, arabe en caractères gras, traductions françaises en caractères droits. Passages entre crochets carrés [...] = notations extra-linguistiques. Barre oblique / = pause. MV signale mes interventions en arabe (données ici en traduction française).

n'empêche pas la conteuse d'instaurer le dialogue avec elles en arabe. La motivation du changement de langue pourrait donc être ici la conscience qu'a la conteuse de la présence de non bedjaphones dans l'audience. Par ailleurs, la littérature fait état de nombreux cas où les apartés, les remarques annexes, les digressions, qui toutes signalent une interruption dans le discours principal, sont marquées par un changement de langue (*cf.* Alfonzetti (1998, p. 188). Tel me semble être le cas ici aussi.

Un peu plus loin dans le conte (ex. 3), un second trou de mémoire surgit et la conteuse cherche alors confirmation de ce qu'elle dit auprès des autres. De nouveau, elle le fait en arabe, mais au moyen d'une question rhétorique qu'on peut considérer comme appartenant au bedja, tellement son utilisation est fréquente en toute situation. Il s'agit là plutôt d'un cas d'emprunt que de code-switching :

---

3. *yaki idii-hoob ig<sup>w</sup>ooy / idii-hoob aa-nda báa-y<sup>?</sup>ay kafiya muš kiza<sup>3</sup> / kafî ahaa / kafî-yaayt /*

“ Quand il a dit ça, avant que les hommes reviennent, le petit a chanté, **n'est-ce pas**, il a chanté, hein, il a chanté donc ”

---

La conteuse se met à chanter le poème, mais la mémoire lui fait à nouveau défaut et elle s'adresse directement à moi en arabe (ex. 4), un changement de langue nécessaire si elle veut se faire comprendre d'une auditrice quasi ignorante du bedja :

---

4. *ḏoom-ek u-daruur yakkeya / mhak<sup>w</sup>ol-uk oo-biri ... / aa stenna*

En aval, il y a de l'herbe fraîche, en amont de toi il y a la pluie ... euh **attends** !

---

Après cet énoncé, la conteuse me demande d'arrêter le magnétophone, et, à plusieurs femmes, elles reconstituent la suite du chant. Après l'avoir chanté entièrement, la conteuse enchaîne la suite de l'histoire, directement et sans pause, en arabe et je l'interromps pour lui demander de repasser au bedja (ex. 5).

---

<sup>3</sup> z n'est présent que dans les emprunts à l'arabe.

On pourrait envisager que la récitation chantée du poème fonctionne comme une citation et que l'arabe est la langue matrice étant donné que l'attention de la conteuse est à ce moment-là focalisée sur moi et mon magnétophone<sup>4</sup>. Mais le changement de langue ici n'est pas seulement lié à la nécessité qu'a tout locuteur de vérifier que son message est bien compris – cf. Li Wei (1998, p. 159) –, c'est aussi une manière de signaler un changement de sujet, comme le remarque Alfonzetti (1998, p. 198) : “ Code-switching may therefore be seen as one of the devices by means of which the task of changing topic may be carried out by bilingual speakers, i.e. as a contextualisation cue used to signal a change in the conversational context, while the direction of switching itself can be largely independent of the character of the newly introduced topic. ”

---

5. *ɖoom-ek uu-daruur daaya /*

En aval il y a de l'herbe fraîche

*mhakʷol-ok uu-siyam yakiya /*

En amont l'herbe a levé

*yaki ee-raw-en niiba /*

Lève-toi, nous allons chez nos amis !

*yaki ee-raw-en niiba*

Lève-toi, nous allons chez nos amis !

***lammaan gal-lee-a kiza walaga<sup>5</sup> / ar-raaɖɖal sime'***

**Quand il a dit ça, elle a crié. L'homme a entendu**

(MV : mais tu parles en arabe !)

---

A partir de ce moment-là, le code-switching bedja - arabe sera incessant et sera aussi bien inter-phrastique qu'intra-phrastique, pour reprendre la théorie développée par Myers-Scotton (1993). La conteuse, après mon interruption, commencera par me répondre en arabe (ex. 6), puis reprendra son récit en bedja seulement après que l'une des femmes de l'assistance lui eut signalé qu'elle continuait en arabe :

---

6. *al-luɖa l-ʕarabiyya maa nagɖar ʕalee / gaal* [voix inaudible d'une voisine]

<sup>4</sup> Je tiens à préciser que, si l'on peut s'attendre à ce genre d'alternances chez des locuteurs qui pratiquent de manière fréquente et quasi inconsciente le code-switching, il n'en demeure pas moins que des phénomènes de ce type se sont produits beaucoup plus rarement avec la même conteuse lorsque je l'ai à nouveau enregistrée un an plus tard, alors que ma compréhension du bedja était moins hésitante.

La suite continue un court instant en bedja (traduit en français en 7), jusqu'à ce qu'un mot bedja échappe à la conteuse et qu'elle repasse à l'arabe (ex. 7). L'usage d'un code jugé inadéquat à une situation est une des raisons de l'alternance fréquemment relevée par les auteurs et des auto-corrrections effectuées par les locuteurs. L'alternance permet alors de "correct the code they [the speakers] consider as marked in a given situation, but which they have almost inadvertently used." (Alfonzetti, 1998, p. 185). La tentative de la conteuse de s'auto-corriger au milieu d'une phrase sera ici infructueuse, ce que révèlent l'exclamation et les rires. C'est une voisine (ex. 8) qui devra lui souffler le mot bedja équivalent :

---

7. Quand son petit s'est mis à dire ces mots, l'homme l'a entendu. Le garde (*i-ǧafiiri*)<sup>6</sup> l'a entendu [passage en arabe inaudible, une voisine souffle la suite en bedja]. Il a prêté attention à ses paroles. Comme il y prêtait attention,

*tuu-ndi yakta-ayt / raddaat lee-ho / yaa ooh ! / tuu-ndi yakta-ayt* [rires] / *iganni*<sup>7</sup>

la mère s'est mise ... **elle lui a répété** ... yaa ooh ... la mère s'est mise à [rires] **chanter**

8. [une voisine souffle le mot bedja *kafta*] *kafta-ayt / bak tidi anaa ?oor-u /*

[à chanter], donc elle a chanté, elle a dit ainsi, implorante, 'mon fils' :

---

Le chant suit en bedja, sans problème cette fois (ex. 9). Mais là encore la reprise va se faire en arabe, tout de suite auto-correctée par la locutrice, avec succès cette fois, sans doute pour la même raison que celle invoquée pour l'ex. 7. On a là un deuxième cas d'alternance intra-phrastique.

---

9. *ak<sup>5</sup>r-aab oo-taḏooy daana /*

Il y a une entrave qui me tient solidement

*tu-dinya hukmaat-on-t-u /*

Le bas monde nous y a contraint

*saká ee-raw-éek rama /*

Vas, accompagne tes amis !

*saká ee-raw-éek-i rama / tiidi-hoob / ar-raaǧel / uu-tak imaasiw /*

---

<sup>5</sup> Le -t final de ce verbe est ici tombé selon une règle phonétique du bedja et non de l'arabe soudanais ou yéménite.

<sup>6</sup> Le mot est ici phonétiquement arabe, mais morphologiquement bedja (article, suffixe final -i). Il existe un mot bedja équivalent que la conteuse n'utilisera jamais.

Quand elle a dit ‘vas, accompagne tes amis !’, **l’homme**, l’homme l’a entendue,

---

A nouveau la conteuse hésite sur la suite du conte et après avoir répété le précédent énoncé en bedja, elle poursuit en arabe et c’est encore moi qui la rappelle à l’ordre (ex. 10). Après sa réponse humoristique en arabe et un début d’énoncé en arabe, elle finira le conte en bedja, sans plus aucun code-switching<sup>8</sup>.

---

**10.** *uu-tak imaasiw / al-biga<sup>9</sup> yibki / al-ǧafiiri biga yibki biss bi kalaam ar-raaǧəl*

l’homme l’a entendue, il s’est mis à pleurer, le garde s’est mis à pleurer seulement (en entendant) ces mots, l’homme ...

(MV : en arabe !)

*ana oxt-ək* [rires] / je suis ta sœur (rires)

*al-ǧafiir* [rires] *i-ǧafiiri wawya* / **Le garde** (rires), le garde a pleuré.

---

On a là, me semble-t-il, un bon exemple de ce que l’insécurité linguistique peut provoquer en matière de code-switching. La situation que j’avais créée était bien entendu hautement artificielle, mais néanmoins significative de la stratégie adoptée par les locuteurs pour combattre les pertes de mémoire qui, ici, sont liées à deux facteurs, l’oubli d’une partie du récit, qui provoque des alternances inter-phrastiques ou celui d’un mot dans la langue matrice, qui provoque des alternances intra-phrastiques. Les autres alternances, toutes inter-phrastiques, sont provoquées par la focalisation sur les auditrices non-bedjaphones et pour signaler un changement de sujet.

## LES BLAGUES BILINGUES ET LE MEPRIS VIS-A-VIS DES MONOLINGUES BEDJAS

Les blagues bilingues constituent un répertoire d’anecdotes à la mode qui sont surtout racontées avec beaucoup de délectation par les adolescentes des villes et des villages. Il s’agit d’histoires mettant en scène des quiproquos dus à des

---

<sup>7</sup> Le verbe auxilié en arabe est au masculin, alors que l’auxiliaire qui précède en bedja est au féminin.

<sup>8</sup> Que le lecteur se rassure, la gazelle et son petit seront sauvés !

ressemblances phonétiques fortuites entre des mots arabes et bedjas et à une mauvaise maîtrise, voire une absence de maîtrise, de l'arabe par des Bedjas, vivant en milieu rural<sup>10</sup>. Tout en se moquant avec humour de ces hommes monolingues ou quasi monolingues, ces anecdotes remettent en cause le conservatisme linguistique bedja et, avec lui, les valeurs que la société traditionnelle bedja véhicule. Il ne me semble pas anodin que ce soient justement les jeunes filles scolarisées qui assurent la diffusion de ces blagues. J'ai déjà signalé (ci-dessus § 2) en effet combien la société bedja stigmatise la pratique de l'arabe par les femmes, au point qu'elles en arrivent à s'autocensurer en présence des hommes. Ces anecdotes me semblent être un indice d'une situation sociolinguistique en évolution dans laquelle la pratique de l'arabe se trouve être de plus en plus valorisée (ou de moins en moins dépréciée) et aussi l'indice d'une contestation, encore timide, de l'imposition faite aux femmes d'éviter de parler arabe. La scolarisation et les déplacements en ville de familles entières sont évidemment quelques-uns des vecteurs de ce changement d'attitude. Il n'est d'ailleurs pas rare de rencontrer des jeunes femmes entre 20 et 25 ans qui n'ont fait que des études primaires mais qui n'ont qu'une maîtrise imparfaite ou passive du bedja et ce, même dans des bourgs qui se meurent comme ceux de Wagar ou de Sinkat. Ce qui a le don d'énerver les hommes bedjas...

Voici, ci-dessous, deux exemples de ce répertoire de blagues bilingues recueillies à Wagar en 2001. Elles dénotent, à l'évidence une bonne maîtrise des deux langues.

#### **BLAGUE BILINGUE N° 1**

---

[Résumé du début en bedja : Deux hommes, un Bedja et un Arabe de la tribu des Ja'liin égorgent un agneau au bord du fleuve, le mangent et laissent les restes.]

**1. *ingadn-it oon, ont'a i-ča'li al-girba di nasaw-l-ha šin-u ? /***

Après les avoir laissés, alors, le Ja'li (a dit) : 'Cette peau, qu'en faisons-nous ?'

---

<sup>9</sup> Il y a eu sans doute ici un mot oublié, repris juste après (*al-ğafiiri*, avec article arabe, mais suffixe *-i* bedja), d'où la présence insolite en arabe de l'article devant un verbe.

<sup>10</sup> Catherine Miller m'a signalé que ces blagues sont en fait la ré-appropriation par les Bedjas eux-mêmes de blagues circulant sur leur compte en milieu arabophone au Soudan !

*yhaa báa-ngarabay báa-nkat?ay ?een /*

‘Ô, ne la coupons pas au couteau ! (*garab* en bedja), ne la coupons pas !’, (répondit le Bedja), dit-on.

*ont?a oo-bhari-ib / oo-bhar ik<sup>w</sup>abhina /*

Alors ils allèrent nager dans le fleuve.

**2. *ont?a oon i-ç?alina at-tumsah at-tumsah indi-hoob /***

Alors ce Ja‘li, quand il a dit : ‘**Le crocodile, le crocodile !**

*tak tak bi-n?amis /*

‘On ne se plonge (*?amis* en bedja) pas l’un l’autre (la tête sous l’eau) !’ (a dit le Bedja).

**2. *la? la? la? endi-hoob l?aa yam akkayi endi /***

Quand (le Ja‘li) a dit : ‘**Non, non, non !**’, (le Bedja) a répondu : ‘Je te le fais même si l’eau est fraîche (*l?aa* en bedja) !’

---

## BLAGUE BILINGUE N° 2

---

[Résumé du début en bedja : Un Bedja de la campagne va au marché chercher du travail et croise une femme qu’il veut immédiatement épouser<sup>11</sup>. La famille refuse tant qu’il ne sera pas aller à l’école faire son éducation. Le Bedja s’y rend dès l’ouverture au moment où on fait mettre les élèves en rang avant de rentrer en classe.]

**1. *ti-mdiráasa íb-ayt***

Après qu’il soit allé à l’école,

*ti-mdiraasáa-t-ib taabúuri-ib<sup>12</sup> safá intibá iisiisódn-hoob*

à l’école, quand ils ordonnèrent : ‘**En rang, repos, garde à vous !**’,

*safá ?éen-hoob safá-b ká-aki ídi ?een*

quand ils dirent : ‘**Repos !**’, il a dit, dit-on : ‘Je ne suis pas fiancé.’ (*safá-b* en bedja)

*intibá ?éen-hoob gáale han baaya-ab ká-aki ídi ?éen*

Quand ils dirent : ‘**Garde à vous !**’, il a dit : ‘Je ne suis allé chez personne (*een tiba* <ceux-ci / tu allas> en bedja) !’, dit-on.

---

## CONCLUSION :

La recherche sur la place et la progression de l’arabe chez les Bedjas est encore balbutiante et il reste à mener des études précises, et moins impressionnistes que ce que je peux exposer en l’état actuel des connaissances, sur l’expansion de l’arabe, du bilinguisme bedja - arabe et de la pratique du code-switching. Ces études ne devront pas oublier l’histoire, car les contacts entre Arabes et Bedjas remontent au début de la présence arabe au Soudan et ils n’ont pas manqué de laisser des traces sur la langue bedja elle-même, mais aussi sur certains dialectes arabes du Soudan, ceux des tribus voisines des Bedjas.

Il est difficile, vu le peu de données dont nous disposons, d’évaluer si l’arabe progresse de manière significative aux dépens du bedja dans l’est du Soudan. Pourtant, même si les Bedjas ne considèrent pas que leur langue est en danger, il n’en demeure pas moins qu’on sait que son usage a disparu chez certaines tribus

---

<sup>11</sup> Situation hautement invraisemblable dans les petits bourgs où il est impossible pour une femme d’aller au marché, mais pas dans les grandes villes comme Kassala et Port-Soudan.

bedjas situées aux marges du domaine, soit au profit de l'arabe à la frontière soudano-égyptienne, soit au profit du tigré à la frontière soudano-érythréenne et qu'il est évident que le bedja se transforme, au moins lexicalement et phonétiquement, sous la pression de l'arabe dialectal soudanais<sup>13</sup>. Reste à en mesurer les effets.

#### RÉFÉRENCES

- Alfonzetti, Giovanna. 1998. The conversational dimension in code-switching between Italian and dialect in Sicily. in Auer, P. (éd.), p. 180-211.
- Auer, Peter (éd.) 1998. *Code-Switching in Conversation. Language, interaction and identity*. London and New York : Routledge.
- Cohen, David. 1994. Préface. in Caubet, D. et Vanhove, M. (éds.), *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris (27-30 janvier 1993)*. Paris : INALCO, p. 9-19.
- Hamid Ahmed, Mohamed-Tahir. à paraître. Ethics and Oral Poetry in Beja Society. in C. Miller (ed.) *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan*. Lawrenceville : Africa World Press/The Red Sea Press, USA, p. 475-504.
- Morton, John. ms. *Descent and Reciprocity in Beja Land Tenure*.
- Myers-Scotton, Carol. 1993. *Duelling languages: grammatical structure in codeswitching*. Oxford : Clarendon Press.
- Wei, Li. 1998. The 'why' and 'how' questions in the analysis of conversational code-switching. in Auer, P. (éd.), p. 156-176.

---

<sup>12</sup> Le suffixe bedja *-ib* joint au mot arabe signifie 'dans, en'. On a là un cas de code-switching morphologique à l'intérieur d'un mot.

<sup>13</sup> Il ne faudrait pas non plus négliger l'influence du nubien avec lequel le bedja est aussi en contact séculaire.